



L'ARBALÉTRIER

Trimestriel – Décembre 2018 – N°135 – P912233 – Dépôt 4600 Visé



COMPAGNIE ROYALE
DES ANCIENS ARBALETRIERS VISETOIS

Général-Président : **Francis MALMENDIER** – *Résidence J. Lambert, 45 – 4607 Dalhem*

Colonel en Chef - Vice-Président : **Christian PAULISSEN** – *Rue de Loën, 40 – 4600 Lixhe*

Colonel-Secrétaire : **Edmond DE FLINES** – *Résidence J. Lambert, 40 – 4607 Dalhem*

Colonel-Trésorier : **Noël MERTENS** – *Sur les Roches, 2A – 4600 Visé*

Société coopérative

Président : **Francis MALMENDIER** – *Résidence J. Lambert, 45 – 4607 Dalhem*

Vice-Président : **Georges DE VOS** – *Rue des Ecoles, 10 – 4600 Visé*

Administrateur-Trésorier : **José BASTIN** – *Résidence J. Lambert, 39 – 4607 Dalhem*

Administrateur-Secrétaire : **Paul DELEPINE** – *Rue du Long Fossé, 127 – 4684 Haccourt*

Conseil du Musée

Président : Colonel Conservateur **Jean-Pol NIHON** – *Avenue F. Roosevelt, 53 – 4600 Visé*

Compte musée : BE02 1030 4187 2140

Section de Tir

Président : Colonel **Pierrot LONGLE** – *Rue de Jupille ,74 – 4600 Visé*

Corps des Albastries

Capitaine : **Georges VAN MESSEM** – *Rue J. Arnould, 16 – 5020 Flawinnes*

Corps des Tambours

Tambour Major : **Maurice DE SUTTER** – *Rue de Maestricht, 62 – 4600 Visé*

Section des Jeunes Bleus

Président : Major **Jean-Damien ONKELINX** – *Route de Dalhem, 3A – 4600 Visé*

Section Moins de Quarante

Président : Major **Didier COEYMANS** – *Rue Basse, 25 – 4600 Visé*

Fascicule trimestriel « L'ARBALETRIER »

Responsable : **Olivier BASTIN** – *Rue Duché de Limbourg, 28 – 4600 Richelle*

Fichier adresses

Michel LACROIX – *Allée Verte, 54/B1 – 4600 Visé – 0475/44.88.31 – mic.lacroix@me.com*

Les articles sont publiés sous la seule responsabilité de leurs auteurs.

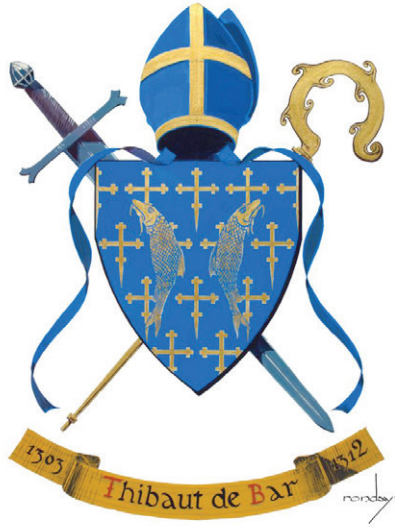
LOCAL : Rue Haute, 46 – 4600 Visé – M. Yves COMTÉ ☎ : 04/265.46.34 GSM : 0468/38.07.30

LOCATION DE SALLE ET FOND DE CALE : Paul DELEPINE 0494/68.06.19
Michel LACROIX 0475/44.88.31

Compte-vue Cotisations : BE58 2400 4924 4779

INTERNET : www.arbaletriers.be

En couverture : Remise de la chope d'or 2018



*Chers Confrères,
Chères Arbalétriers,
Chers Sympathisants,*

Le Général-Président et les membres du Comité de la Compagnie vous adressent leurs vœux les plus sincères pour l'année nouvelle.

*Que 2019 soit pour vous et les personnes qui vous sont chères une année de grand bonheur, de parfaite santé et de prospérité.
Qu'elle soit riche de perspectives, de rencontres et de succès !*

Ils vous remercient chaleureusement de votre participation à nos manifestations et de votre active collaboration à la bonne marche de notre chère Compagnie.

VIVE SAINT-GEORGES !

*Francis MALMENDIER,
Général-Président*

AUTOUR DU PERRON

Dès le retour de notre délégation en Toscane, un groupe de bénévoles motivés s'attela à la préparation d'une soirée commémorative du centenaire de l'armistice de la Grande Guerre.

Un concert de chorale suivi d'une évocation de la musique des années folles recueillirent un beau succès auprès d'un large public.

Le dimanche 11 novembre, une délégation des Jeunes Bleus et des jeunes membres de la Compagnie des Anciens Arquebusiers participèrent au cortège et dépôts de fleurs aux différents monuments.

Comme à l'habitude, la date d'ouverture du tir d'hiver coïncidait avec la fête patronale des Francs Arquebusiers Visétois. A ce jour, une soixantaine de membres et sympathisants se sont déjà exercés aux cibles à six et dix mètres. Nous rappelons à chacun des officiers les termes de leur serment les engageant à perpétuer le tir à l'arbalète (ouverture des stands le vendredi soir 20H00 et le dimanche 11H00).

Le samedi 17 novembre, Jean-Damien ONKELINX et les Jeunes Bleus organisaient un concours de tir intime pour les membres d'honneur de leur section. Ambiance sympathique et conviviale au stand de tir où la victoire ne se concrétisa qu'au tout dernier trait en faveur des majors Serge DOUIN et Ludovic SARKOZI en équipe avec l'aspirant Damien BODSON.

Le banquet des Dames, dernière activité festive de l'année était programmé le samedi 24 novembre. Les cent-septante-huit convives présents peuvent attester d'un menu original et délicieux. Ce fut certes une grande réussite tant par la saveur des mets que par l'ambiance musicale.

Excellentes fêtes de fin d'année à toutes et à tous !

Francis MALMENDIER,
Général-Président.

CONCERT DE L'ARMISTICE – 20 OCTOBRE 2018

Fidèle à ses traditions patriotiques, notre Compagnie désirait s'associer à la commémoration de l'Armistice du 11 novembre 1918.

Notre valeureuse gilde a été largement impliquée dans cette Première Guerre Mondiale puisque 19 membres y ont combattu, 29 autres ont été déportés et plusieurs autres membres ont été victimes des événements tragiques d'août 1914.

Nous souhaitions également donner une touche festive à cet événement qui mettait un terme à un conflit extrêmement meurtrier qui durait depuis 4 ans.

Pour ces raisons la soirée a été organisée en trois volets distincts.

En guise d'introduction, notre historien maison, le major Claude FLUCHARD, nous a rappelé le contexte de l'époque et les causes du conflit. Il a mis l'accent sur les conséquences dramatiques de cette guerre pour notre ville de Visé et ses habitants.

Ensuite le Royal Cercle Choral César Franck nous a fait vibrer au son des airs connus ou mal connus de la Grande Guerre. « La musique au fusil », un répertoire de 12 chansons patriotiques parmi lesquelles des pièces rares et disparues, ont été interprétées avec conviction par les 47 membres de la chorale sous la direction de M. Jean-Francois BERGER.

La pause était l'occasion pour ceux qui le désiraient de déguster une belle assiette de fromages ou de charcuterie préparée par une équipe dynamique de cinq arbalétrières.

La troisième partie était assurée par l'harmonie des arbalétriers qui, sous la direction du major chef de musique Pierre DEPUIS, interpréta quelques morceaux choisis dans le répertoire des années folles. La marche de la gendarmerie accompagnée de six tambours constituait une entrée en matière particulièrement enlevée.

Le tambour-major Maurice De SUTTER a replacé chaque air de musique dans son cadre avec un commentaire de qualité dont il a le secret.

La soirée a fait salle comble puisque près de 220 spectateurs-convives étaient présents.

Cette manifestation très réussie est le fruit d'une belle collaboration non seulement avec les membres de la chorale, mais également, pour sa préparation et sa réalisation, d'un nombre restreint mais particulièrement efficace d'arbalétriers et d'arbalétrières.

Nous ne pouvons les nommer tous, mais, en plus de ceux déjà cités, une mention spéciale pour Serge qui a été au four, au moulin et ... à la batterie ; Isabelle et Olivier pour l'excellente illustration photographique ; Didier et son groupe des – de 40, Jean-Damien et les Jeunes Bleus pour le service à table ; Raymond pour l'enregistrement vidéo ...

Les Arbalétriers n'ont pas la mémoire courte, ils ont accompli en ce 20 octobre 2018 leur devoir de mémoire.

Vive la Belgique

Vive Visé

Vive les Arbalétriers

Edmond DE FLINES



DES NOUVELLES DE LA SECTION DE TIR

Depuis la lecture de votre dernier « Arbalétrier », la Section de Tir a repris son rythme de croisière avec la fin des manches du Championnat de Belgique de tir au Sablon ainsi que, le dimanche 7 octobre dernier, la clôture du tir field à 25 mètres dans les jardins de notre local. Grâce à une météo très clémente cette année, toutes les séances de tir prévues ont pu avoir lieu dans d'excellentes conditions.

Le dimanche 4 novembre avait lieu l'ouverture de la saison du tir d'hiver 2018-2019 dans un stand de tir ayant subi quelques travaux pendant la période estivale. En l'absence du Général-Président, Francis MALMENDIER, c'est le Président de la Section de Tir qui a ouvert les hostilités.



Pour rappel, la saison du tir d'hiver se déroule tous les vendredis (de 20 à 22 h) et les dimanches (de 11 à 13 h) jusqu'au vendredi 22 février 2019.

Un bar bien achalandé vous attend pour éteindre votre soif.

Le comité vous rappelle que l'inscription au tir d'hiver peut vous être remboursée par votre mutuelle.



Nous avons, malheureusement, à déplorer, un déficit flagrant dans le nombre d'inscriptions des membres et un manque d'engouement pour le tir à l'Arbalète, qui pourtant, fait partie de nos plus anciennes traditions.

Le samedi 17 novembre avait lieu en notre local de tir, la soirée des membres d'honneur organisée par les Jeunes Bleus. Après un apéritif, nous avons commencé les éliminatoires du Tir des membres d'honneur 2018 proprement dit.

Après des luttes acharnées, 2 équipes se sont retrouvées en finale : l'équipe « Présidentielle » composée du Général-Président, Francis MALMENDIER, Marie-Hélène DELVAUX et du Président des Jeunes Bleus, Jean-Damien ONKELINX contre l'équipe des « Mentalistes » composée

de Serge DOUIN, Damien BODSON et de Ludovic SARKOZI. La lutte était intense et c'est l'équipe des Mentalistes qui remporte le championnat 2018 des membres d'honneur. Félicitations à Serge, Damien et Ludovic.



Après l'effort : le réconfort. En effet tradition oblige, les Jeunes Bleus offrent le verre de l'amitié....

Le dimanche 18 novembre dernier (un lendemain de veille...), une équipe composée de 5 tireurs (Renée et Pierrot LONGLE, Michel COLIN, Marie-Hélène et Jacques DELVAUX) s'est rendue chez nos amis Arbalétriers de Grez-Doiceau, pour le Challenge Willy HEMELEERS. L'équipe visétoise s'est classée très honorablement parmi les 18 équipes présentes à cette sympathique compétition.

Le samedi 24 novembre dernier, la Section de Tir a répondu positivement à l'invitation des Anciens Arquebusiers pour une démonstration de tir à l'arbalète en leurs locaux lors de leur tir nocturne. De nombreux Arquebusiers sont venus s'essayer au tir à l'arbalète et ont été enthousiasmés par le tir et le maniement de nos armes

Pour la Section de Tir,
Jacques DELVAUX, Secrétaire.

SECTION DES JEUNES BLEUS

Ce dimanche 11 novembre 2018 fut un jour particulier en Europe. Il y a tout juste 100 ans, après 4 années de guerre, un compromis était trouvé entre les nations engagées dans la « der des ders ». Un jour blanc historique qui marque la fin d'une boucherie.

Sur l'initiative des Jeunes Arquebusiers, les sections de « jeunes » des gildes locales étaient invitées à participer à l'hommage traditionnel en délégation. C'est ainsi que les Jeunes Bleus et les Jeunes Rouges prirent part au cortège et dépôt de fleurs des commémorations de cet anniversaire de l'armistice.

Le siècle précédent, des hommes se sont entretués parce qu'ils étaient nés de l'autre côté d'une frontière. Aujourd'hui, il est important que tout le monde, et plus particulièrement la jeunesse, se rappelle du gâchis que fut cette guerre.



Ce samedi 17 novembre, le quatrième tournoi des membres d'honneur avait lieu au local de la section de tir.

Pour ceux qui ne sont pas coutumiers de cet évènement, il s'agit d'un tournoi de tir à l'arbalète en l'honneur de tous les membres donateurs de la section des Jeunes Bleus. C'est aussi l'occasion pour la section de présenter ses nouvelles recrues dans un contexte un peu plus récréatif que la brochette, où les Jeunes Bleus s'occupent de la cuisson, du bar et des assiettes de crudités, parfois simultanément.



Ainsi, les 19 membres présents purent assister à un époustouflant tournoi de tir en équipes composées de Jeune Bleus, Membres d'Honneur et Membres de la section de Tir.



La section des Jeunes Bleus tient à féliciter tout particulièrement les gagnants Serge DOUIN, Damien BODSON et Ludovic SARKOZI et remercie la Section de Tir d'avoir mis à disposition son local et son matériel pour l'organisation du tournoi. Et

surtout, merci aux généreux donateurs sans qui la section des Jeunes Bleus ne pourrait perdurer !



A la santé des vainqueurs !

EN 1884, LES ARBALÉTRIERS DÉCIDENT DE QUITTER L'ÉGLISE DE VISÉ

Le 22 avril 1884, la Commission administrative (à l'époque le Comité de Compagnie) des Anciens Arbalétriers Visétois décide - à l'unanimité - de ne plus assister aux offices religieux le jour de la Saint-Georges et de les remplacer par un tour en ville à 11 heures, avec Saint-Georges, en le portant au local où il sera garni et où l'on fera l'offrande.

Comment en est-on arrivé à cette grave décision, rompant avec les usages traditionnels?

Tout découle de la présence des Arbalétriers à un enterrement civil quelque temps plus tôt : « Malgré les menaces du doyen¹, les Bleus ont accompagné avec leur musique jusqu'au cimetière la dépouille d'un membre regretté de leur Société : » De là, grande colère de M. le Doyen qui, saisissant la première occasion de se venger, « vient de signifier à la Société récalcitrante qu'il refuserait pour un an de la recevoir en corps à l'église »².

Le curé-doyen adresse donc, à la mi-avril, une lettre dans laquelle il fait part de sa défense d'entrer dans l'église et de laisser jouer une harmonie³ qui a joué pour un enterrement de spirite⁴.

Il s'agissait en l'occurrence des funérailles de M. BUSSIÈRE, capitaine pensionné, qui prit une part active comme volontaire à la Révolution Belge et fit ensuite une belle carrière militaire. La « Gazette de Charleroi » précise d'ailleurs qu'un « immense concours de monde a tenu à rendre les derniers devoirs à l'homme de bien qui, après avoir exposé sa vie pour notre indépendance, s'était concilié l'estime générale de ses concitoyens ».

La commission administrative de la CAAV se réunit donc le 22 avril en séance extraordinaire, exceptionnellement avec celle du Tir « annexé à la dite compagnie ». Sont présents les membres de la Commission de la dite Compagnie : Joseph Lambert-FAWE (roy), Jean-Lambert PEROT (général-président), Joseph PEROT-SCAFF (colonel en chef), Gérard LEPAGE, Pierre PEROT-FRENS, Thomas DOSSIN-VERBEECK, commissaires, Th. DOSSIN-LENOIR (secrétaire-trésorier) ; les membres de la Société de Tir : Joseph DOSSIN (ancien chef, échevin de Visé), Louis BRIMBOIS, Louis

GUSTIN, Joseph SCUVIE, Edouard STOCKART, Thomas DOSSIN-LENOIR (secrétaire-trésorier).



La Compagnie en 1897 comprenait nombre de responsables de 1884

- Au 1^{er} rang : 4^{ème} Thomas DOSSIN-LENOIR. Secrétaire-trésorier.
5^{ème} Joseph DOSSIN. Ancien colonel en chef. Echevin de Visé.
6^{ème} Joseph PEROT-SCAFF. Colonel en chef.
9^{ème} Jean LENOIR-COLSON. Colonel.
11^{ème} Louis BRIMBOIS. Colonel.
- Au 3^{ème} rang : Dernier à droite Pierre PEROT-FRENS. Porte Cornette.
- Au 4^{ème} rang : 4^{ème} Louis PEROT. Roy en 1886.

La commission unanime décide donc que « vu que le Doyen n'accepte pas de laisser jouer notre harmonie dans son Eglise, nous ne pouvons pas assister aux offices religieux sans musique et nous nous en abstenons pour la Saint-Georges, ne sachant si plus tard il ne reviendra à de meilleurs sentiments ».

L'offrande en musique constitue en effet le point d'orgue de la messe consacrée aux membres défunts ; en priver les Arbalétriers revenait à remettre en question leurs traditions multiséculaires. Néanmoins, après la prise de décision, deux membres déclarent vouloir s'abstenir de participer à la fête de la Saint-Georges : le roi J. LAMBERT-FAWE⁵, et E. STOCKART⁶.

La fête se déroule sans incident le 27 avril. Mais, lors de la séance académique, l'un de ses chefs évoque l'acte d'intolérance posé par le doyen : « MM., notre devoir, à cette réunion solennelle est de protester de toute la force de notre âme contre l'ingérence du clergé dans nos affaires de Société. Nos coutumes sont trop anciennes, notre respect pour toutes les opinions et particulièrement pour le culte catholique est trop pur, pour que nous méritions un tel affront. Non, nous ne courberons pas la tête devant la volonté d'un seul homme, qui cherche à nous enlever des libertés octroyées à la Compagnie par des princes-évêques (...) ; mais si, après avoir usé de modération, nous reconnaissons que le gant nous est jeté, en vrais enfants de Bavière, nous le relèverons aux cris de « Arrière le despotisme !, vive la liberté »⁷.



Jean Joseph DOSSIN fils de Laurent DOSSIN et de Marie MAES 1819 – 1899. Echevin de Visé. Ancien chef de la Compagnie.

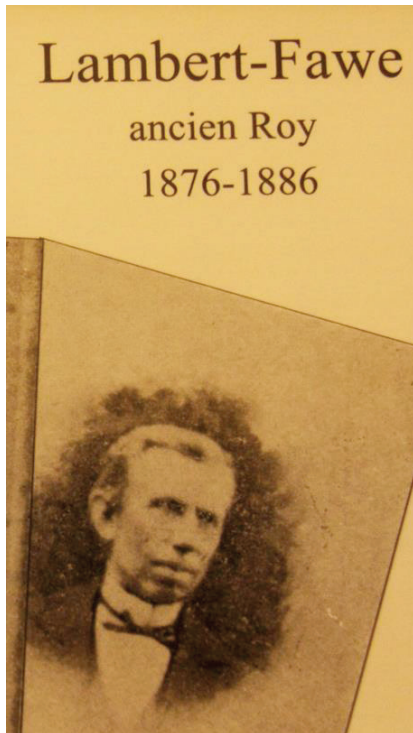
L'ancien chef unanimement respecté Joseph DOSSIN est l'auteur probable de ce discours où apparaît une menace à l'encontre du doyen. Les Arbalétriers, souligne-t-il, sont « Enfants de Bavière », reconnus par des princes-évêques, autorité bien supérieure à celle d'un doyen comme sous-entendu !

Lors de la même séance, Jean LENOIR, est promu au grade de « colonel de l'état-major du général avec acclamations ».

Le journal déjà cité relate que les Bleus ont célébré leur fête patronale avec un éclat inaccoutumé : « Les Arbalétriers ont montré en cette circonstance que le sang de leurs mâles ancêtres coule dans leurs veines

et qu'ils ne sont pas prêts à courber l'échine devant qui que ce soit, fût-il tonsuré ».

Cependant, 4 jours plus tard, la belle unanimité se fissure car le général-président reçoit un courrier assez laconique du Roi, qui fait part de sa démission :



Visé, le 1er juin 1884

Messieurs,

Différentes circonstances et des puissants motifs me confirment dans la résolution où j'étais depuis longtemps de me retirer de la Compagnie des Arbalétriers. Veuillez donc recevoir ma démission de roi de cette compagnie et pourvoir à mon remplacement en cette qualité. Agréez MM. l'assurance de ma parfaite considération.

J. LAMBERT-FAWE

Le roi démissionnaire ne précise pas les « circonstances » qui l'ont amené à prendre cette décision. Elles ont probablement trait à l'aspect religieux des choses. Force est de constater que le doyen est parvenu à ouvrir une crise au sein de la compagnie. Cela ne lui sera pas pardonné et les positions vont se durcir avec le temps.

Cette démission ne semble pas étonner outre mesure les membres du Comité, qui l'accepte à l'unanimité lors de la séance préparative de la Fête-Dieu, le 2 juin. Mais on ne procède pas à l'élection d'un nouveau roi : il faut croire que le plus vieux colonel a alors porté le collier comme Henri Dumoulin quelques années plus tôt⁸. Lors de la même réunion, la

Commission constatant « que le doyen n'étant pas revenu à de meilleurs sentiments qu'à la fête de Saint Georges, on remplacera la messe par un tour en ville en portant Saint Georges au local ».

Le 13 juillet a lieu l'assemblée générale qui se tient sous la présidence de J. L. PEROT-GALERE. A l'ordre du jour figure le renouvellement des 2 commissions du Tir à l'arbalète et de la commission de Compagnie. La Commission de Tir est reconduite avec J. L. PEROT président, Joseph DOSSIN, vice-président et Th. DOSSIN-LENOIR, trésorier. La commission de Compagnie compte 3 entrants : le nouveau colonel Jean LENOIR, l'ancien chef Joseph DOSSIN et le frère du roi démissionnaire Jean-Joseph LAMBERT⁹ (9). On a donc décidé de resserrer les rangs face au doyen WIJNDORPS. L'affaire est loin d'être finie et les Arbalétriers ne sont pas décidés à transiger. Nous verrons la suite et la fin de ce psychodrame dans le prochain numéro.

Major Claude FLUCHARD

¹ Il s'agissait du doyen Jean WIJNDORPS, né à Oirsbeek (Limbourg hollandais) en 1822, ordonné en 1849, curé à Lanaeken en 1875, doyen de Visé en 1882, émérite en 1887, décédé à Doenrade (Pays-Bas) le 4 mai 1888, âgé de 66 ans. H. DEMARET, Visé et son chapitre, Les Repros de l'Histoire n° 9, SRHAVR, juin 2013, p.44.

² Cité dans la Gazette de Charleroi, 2 mai 1885, d'après une correspondance de Visé au Journal de Liège. Merci à M. Alain WOOLF qui m'a communiqué ce document.

³ Il s'agit de l'harmonie Sainte-Cécile d'Arnold Jaminet. Cette phalange musicale accompagnait les manifestations arbalétrières depuis 1858. Son directeur, était, par ailleurs, professeur de musique à l'Ecole Moyenne. Il dirigera cette musique jusqu'en 1906, à la satisfaction générale. Voir Cl. FLUCHARD, La musique des Anciens Arbalétriers Visétois, Conseil du Musée, Visé, 2012.

⁴ Le dictionnaire LAROUSSE renseigne qu'un spirite est un adepte du Spiritisme. Mais ne faut-il pas imaginer ici que le doyen soupçonnait le défunt d'être membre de la franc-maçonnerie ?

⁵ Joseph LAMBERT était tailleur, installé rue du collège. Voir 1200 ans de commerce à Visé, Numéro spécial des Notices Visétoises, n° 21, SRHAVR, mars 1987.

⁶ Edmond STOCKART était également commerçant (modiste). Voir référence supra.

⁷ Toutes les citations sont extraites des Archives des Arbalétriers, code des lois, statuts et règlements...

⁸ Henri Dumoulin, tambour-major de 1828 à 1857, était ensuite devenu colonel. Il porta le collier du roi de 1868 à 1872.

⁹ Jean-Joseph Lambert (Visé 1841-1912), rentier, habitant 32 rue Basse. Fils de Joseph Lambert et de Marie-Anne LEMMEN (sœur du roi Martin LEMMEN (de 1861 à 1867). Il avait épousé en 1866 Marie-Philomène DUMOULIN, fille d'Henri DUMOULIN précité ! Les Arbalétriers constituaient alors une seule et grande famille par les mariages contractés. Tous mes remerciements à Mme SCHYNS-LACROIX qui m'a fourni la généalogie de la famille Lambert.

BANQUET DES DAMES 2018

Ce Samedi 24 Novembre se déroulait notre traditionnel Banquet des Dames.

Après une édition 2017 mémorable, nous étions tous très impatients de vivre cette soirée avec faste. Et le succès fut à nouveau au rendez-vous puisque pas moins de 180 joyeux convives répondirent présents ; ce qui de mémoire d'Arbalétrier constituait un nouveau record !

D'emblée, nos très nombreux invités découvrirent notre grande salle, très subtilement mise en valeur par des jeux de lumière, et à nouveau magnifiquement décorée pour l'occasion.



Afin de bien lancer la soirée, un apéritif bien arrosé permit tout d'abord à chacun de se retrouver en fond de cale dans la joie et la bonne humeur. Aussi, puisqu'il est de coutume de mettre nos Dames à l'honneur, il nous tenait particulièrement à cœur de renouer avec une ancienne et bien belle tradition d'offrir, à toutes nos Dames, un petit cadeau de qualité que nos chères et tendres ont toutes unanimement apprécié.

C'est ensuite dans une ambiance des plus chaleureuses, agrémentée de quelques grands airs classiques célèbres, que Cédric LEBOEUF et son

équipe, au four et au moulin, ravirent à souhait les papilles de notre généreuse assemblée.



La soirée dansante fut lancée dès minuit avec quelques slows envoûtants avant de se poursuivre sur quelques rocks endiablés. Elle nous a, en outre, permis de vivre quelques moments de grande communion voire d'émotion et a tenu toutes ses promesses puisqu'elle s'est prolongée jusqu'à 4 heures du matin pour les plus festifs d'entre nous.

Bref, cette cuvée 2018 fut sans nul doute une grande réussite et le challenge brillamment relevé par notre dynamique équipe des « Moins de Quarante » qui vous attend, une fois de plus, très nombreux dans un an, pour célébrer son Banquet des Dames 2019.

Didier COEYMANS,
Président des -40



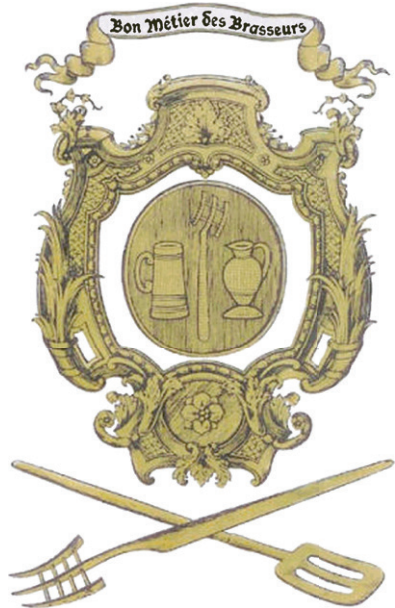








CHOPE D'OR 2018



Après plusieurs visites « incognito » au « BOUCHON des ARBALETRIERS », la Grande Raulte de la Confrérie « LE BON METIER DES BRASSEURS » a décerné LA CHOPE D'OR 2018 à notre établissement.

Cette distinction de meilleur café-brasserie de la région liégeoise a été attribuée pour la bonne qualité de l'accueil, du service en général et des bières en particulier, du confort et de l'entretien des lieux.

Monsieur Joël LECLERCQ, Grand Maître de la Confrérie, a remis en nos installations le jeudi 6 décembre 2018 la CHOPE D'OR 2018 à M. Yves COMTE en présence des représentants de la

presse et de la télévision, de Mme le Bourgmestre et de mandataires publics locaux ainsi que des représentants des brasseries de la Route de la Bière en Pays de Liège et... de Saint Nicolas qui s'était spécialement déplacé pour l'occasion.

Chaleureuses félicitations à notre excellent tenancier !

Francis MALMENDIER
Président



J'AI RENCONTRÉ SAINT GEORGES... À SAINT-MARTIN-DE-RÉ !

Le destin de l'île de Ré est indissociable de celui du grand port voisin de La Rochelle. Cette île d'une trentaine de kilomètres de long n'est séparée du continent que par un goulot de moins de 4 km. Un pont à péage l'enjambe désormais : le premier jour de l'été, le tarif passe de 8 à 16€ ! Tant pis pour le visiteur qui doit encore emprunter un parking bien onéreux.

L'île de Ré a longtemps subi l'influence du grand port voisin dominé par les huguenots (protestants français). Richelieu décida de prendre cette place forte en 1628 et 1629 et fit même ériger une digue de bateaux pour empêcher les Anglais de ravitailler la ville, qui finit par se rendre, victime d'une terrible famine.

L'église paroissiale de Saint-Martin-de-Ré traversa divers avatars dus aux guerres, entraînant de nombreuses reconstructions. A l'édifice roman succède, aux 14^{ème}-15^{ème} siècles, une église gothique de style ogival tertiaire. Elle sera à



nouveau reconstruite dans les années 1770, suite à l'effondrement du clocher. Terminée en 1792, l'église a désormais la forme que nous lui connaissons aujourd'hui.

Elle est consacrée à Saint-Martin de Tours qui fait l'objet d'un culte important dans la région Poitou-Charentes. Mais quelle ne fut notre stupeur de découvrir, du côté gauche du chœur, un autel collatéral en marbre orné d'une statue de Saint-Georges !

Cette statue (en quatrième de couverture), en bois polychrome, datant du 18^{ème} siècle représente le saint enchaînant le dragon. Son originalité provient du fait que Saint-Georges est ici sur pied, qu'il menace la bête d'une épée et qu'il la tient enchaînée. Chaussé de bottes de cuir, il est protégé par une cuirasse jusqu'à mi-corps. Il présente une allure juvénile, pleine de grâce : c'est plus un chérubin qu'un guerrier !

Le petit port de Saint-Martin-de-Ré, en dépit des inconvénients cités plus haut, mérite à lui seul une visite. Mais n'y allez pas en juillet-Août !

Major Claude FLUCHARD.

Votre périodique trimestriel L'ARBALÉTRIER

Par la parution de ce dernier fascicule de l'année 2018, Olivier BASTIN, éditeur responsable et les membres de la section des -40, coordinateurs de rédaction, souhaitent adresser un mot de remerciement à tous leurs collaborateurs qui rédigent des articles, imaginent des reportages ou encore leur procurent des photographies pour illustrer votre périodique trimestriel.

Ils expriment aussi leur reconnaissance à tous les bénévoles qui en assurent la distribution.

Cette revue qui contient des articles relatifs à l'histoire, se veut aussi une source d'informations de ce qui se vit dans notre communauté. Elle est le trait d'union entre tous les sympathisants et les membres de notre antique Compagnie.

Un remerciement particulier est également adressé aux membres et aux sociétés qui, par leurs apports publicitaires indispensables, soutiennent financièrement l'édition et la distribution gratuite de ce fascicule.

Pour l'équipe des -40
Emmanuel MALMENDIER

SOUPER DES TAMBOURS

19 JANVIER 2019



**Passés, présents, et à venir...
retrouvez le Corps des Tambours
à l'occasion de son traditionnel souper**



AGENDA 2019

Samedi 19 janvier	Souper du Corps de Tambours
Mardi 29 janvier	Réunion du Comité de la Compagnie
Dimanche 24 février	Assemblée Générale de la Compagnie et de l'ASBL
Samedi 16 mars	Assemblée Générale de la section de tir et souper traditionnel
Dimanche 24 ou 31 mars	Assemblée Générale de la Société Coopérative (à déterminer)
Samedi 13 et Dimanche 14 avril	Championnat de Belgique de Tir
Samedi 20 avril	Drink et pain-saucisse des JB sur l'île
Dimanche 21 avril	Assemblée de la Gloire
Jeu-di 25 avril	Répétition des Tambours et de l'Harmonie
Samedi 27 avril	Escorte à saint Georges
Dimanche 28 avril	Fête patronale de la Gilde



TABLE DES MATIERES

AUTOUR DU PERRON	2
CONCERT DE L'ARMISTICE – 20 OCTOBRE 2018	3
DES NOUVELLES DE LA SECTION DE TIR	5
SECTION DES JEUNES BLEUS	8
EN 1884, LES ARBALÉTRIERS DÉCIDENT DE QUITTER L'ÉGLISE DE VISÉ	11
BANQUET DES DAMES 2018	17
CHOPE D'OR 2018	24
J'AI RENCONTRÉ SAINT GEORGES... À SAINT-MARTIN-DE-RÉ !	25
AGENDA 2019	28





**OPTIQUE
LENTILLES DE CONTACT
ACOUSTIQUE**

www.optival.be

**Un œil différent
pour votre vue**

Ouvert du lundi au samedi de 10 à 18h
Place du Marché, 9 à **VISE** – 04/379 76 11
Place du XX Août, 42 à **LIÈGE** – 04/221 33 20
Av. de la Résistance, 255 à **SOUMAGNE** – 04/370 68 78

Journal « L'ARBALETRIER »

L'impression de ce journal a pu être réalisée grâce à la généreuse collaboration des firmes, commerçants et sympathisants suivants :

DE VOS & HENDRICK
architecture
Av. Fr. Roosevelt, 22 - 4600 Visé
Tél. 04 379 58 56

REWISE
AUDIT | TAX | ADVISORY
Réviseurs d'entreprises
Henri Vaesen 04 252 25 42
LIEGE - CHARLEROI

Art Floral
Parcs et jardins
Nihon-Pelzer
53-55, avenue F. Roosevelt
4600 Visé
04 379 16 79

J. RONDAY
Vitrerie générale - Encadrements
Vitreaux d'art
Rue du Collège, 21 • 4600 VISE
☎ 04/379.77.45

L'Autobus
RESTAURANT FRITURE
Avenue du pont 22b - 4600 Visé
04 379 10 81

Boucherie Charcuterie
WERS J. & N.
CHARCUTERIE MAISON SANS GLUTEN
133, RUE DE LIÈGE - 4684 HACCOURT
TÉL. 04 379 19 47

La Mie Gourmande
Boulangerie-Pâtisserie-Salon de dégustation-Sandwichs
Chaussée d'Argenteau, 34 - 4601 Argenteau
Tél : 04 374 05 54
Lu-Ma-Me-Ve (7h-17h30) / Sa (7h-16h) / Di (7h-14h)
Jours Fériés (8h-14h) - Fermé le Jeudi
www.boulangerieverslegers.be

CHIC-SHOP
Le chic et le top du
nettoyage à sec

BRASSERIE TOUSSAINT
MORTROUX • Tél./fax : 04 376 63 31



AD Visé

OUVERT du lundi au samedi de 8h30 à 19h00

LE DIMANCHE de 8h30 à 13h00

OUVERT LES JOURS FÉRIÉS de 8h30 à 13h00

Route de Dalhem, 15 - 4600 VISE • Tél. : 04 379 85 41



Agent bancaire et courtier en assurances

Laurent de Froidmont

Visé : Place Reine Astrid, 9 A - 4600 Visé

Tél. : 04 379 08 78 - Mail : vise@crelan.be

Sart-Tilman : Route du Condroz, 11- 4100 Bonnelles

Tél. : 04 338 47 90 - Mail : bonnelles.routeducondroz@crelan.be

BCE : 635 487 679 - FSMA : 114 684 A-cB



Cuisine française, du terroir & de saison

Lunch le midi • Salle de réception

Plus de 130 références de vins français

📍 Rue du collège, 4, 4600 Visé ☎ 04 379 78 74

🌐 www.le1930.be 📱 le 1930 Visé ✉ 1930@le1930.be



**Assurances
Henrion**

Tél : 04/379.15.99

www.assuranceshenrion.be

IMPRIM

group

La Cave à Vins



Vin - Alcool
Cadeau

Michel NIHON

Rue de Jupille, 12

4600 Visé

04 374 12 90



Cécile Leboeuf

Domaine de Blegny Mine

Tél. 04 387 56 16

GSM : 0477 340 776

RESTAURANT LE CHALET

TRAITEUR

Photo Nelissen

Jojo Verlaine

www.photonelissen.be

04 379 11 41 (studio)

0495 79 66 33 (mobile)

joelle.verlaine@gmail.com

studio@photonelissen.be

Rue des Récollets, 54

B-4600 Visé

Portraits solos ou groupes
Couples
Grossesses
Bébés
Communions
"Book de stans"
Architectures d'intérieurs
Déjeunés
Entreprises
Événements
Produits
Annuaire
Travaux pro. grands formats, express
Encadrements
Formations

UN VÉRITABLE ARBALETRIER
NE SE TROMPE JAMAIS DE CIBLE !



pour tous
vos projets
immobiliers
j'applique
la même
devise !

André Debar

IP110275

Rue haute, 5 | 4600 Visé

04.374.87.90

VENDRE | ACHETER | LOUER | GERER

MALMENDIER

& Associés

Comptabilité - Fiscalité - Droit

email : associes@malmendier.be

04 374 00 36

INFORGESTION

Consultant en Management

Boulevard Frère Orban, 18

4000 Liège

04 221 34 04

HANDY  HOME

quincaillerie générale
OUTILLAGE - BRICOLAGE
JARDINAGE - sanitaire - ELECTRICITÉ

Peuvrate 

04 379 12 13
visé

ADAM et MENTEN

SPRL

Francis & Vincent MALMENDIER

Agence en douane - Transport
Expéditions maritimes et aériennes

 04/264.78.28

Herstal – Eynatten – Athus

Restaurant

La Vieille Digne

Vallée de la Julienne

Rue Lonneux, 1

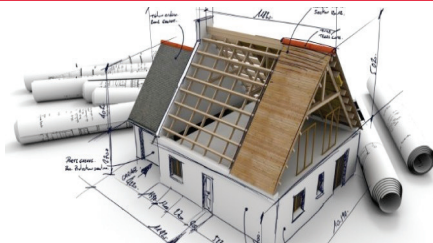
4601 Argenteau

04 379 16 93

TRANSFORMATION RENOUATION

SPRL CLAUDE FORTEMPS & FILS

04 362 56 35
0496 52 37 30



JIMMY@FORTEMPS-CONSTRUCT.BE



**Innovation
that excites**

**BU
LENTZ**

Contact général Tél. 04/264.44.11
contact.be@bylentz.com



L'église paroissiale de Saint-Martin-de-Ré
Statue de Saint-Georges enchaînant le dragon
18^{ème} siècle